

Compte rendu du conseil de l'IMB du 5 mars 2025

Étaient présents :

Abdessamad Barbara, Anissa Bellaassali, Hervé Cardot, Sylvain Carrozza, Thomas Chambrion, Rémi Coulon, Magali Crochot, Xavier Dupuis, Daniele Faenzi, Samuel Herrmann, José-Luis Jaramillo, Christian Klein, Gwénaél Massuyeau, Arnaud Nerriere, Lucy Moser-Jauslin, Arnaud Rousselle, Johan Taflin, Gioia Vago.

Ordre du jour :

1. Informations du Directeur
2. Approbation du compte-rendu de Conseil de Laboratoire du 16 janvier 2025
3. Soutien à la recommandation du CS de l'INSMI concernant les « keylabs »
4. Vote du budget 2025 modifié de l'IMB
5. Possibilités de financement des inscriptions en HDR par le laboratoire
6. Possibilités d'équipement de la Bibliothèque avec les Ressources Propres Banalisées (RPB) du CNRS
7. Préparation des DOM : demande de postes d'enseignants-chercheurs pour 2026

1. Informations du Directeur

Les élections pour le renouvellement des trois conseils principaux de l'UBE se sont déroulées le 18 février 2025 :

Cinq EC de l'IMB ont été élus :

- 2 élues au CA (L. Moser, P. Cenac) ;
- 3 élus à la CR (S. Leurent, A.-L. Thiel, G. Vago) ;
- 1 élu à la CFVU (O. Couture).

Ces élections marquent le démarrage de l'Université Bourgogne Europe (UBE) avec l'espoir que ce nouvel établissement ait une longue vie et qu'il fonctionnera bien.

Xavier Dupuis a obtenu auprès du CNRS le financement d'un projet IEA : "*Hidden Convexity in Sufficient Conditions for Local Optimality*", à hauteur de 7000 euros pour 2025 et 7000 euros pour 2026.

Voici quelques nouvelles de l'AAP « EIPHI-BFC » après le CoDirEx d'EIPHI du 04/02/2025 :

- le projet "Semiquant" porté par le LMB et auquel participait F. Le-Maître n'a pas été retenu par le LMB et, de ce fait, l'IMB a dû y renoncer ;
- le projet "CCNV" porté par l'ICB et auquel participe T. Chambrion a été retenu par le CoDirEx dans la liste des projets prioritaires ;
- le projet "Resonan-SIES" porté par J.-L. Jaramillo a également été retenu.

Ces deux projets se partageront l'enveloppe qui a été allouée à l'IMB (soit 144 k€), après que d'ultimes ajustements financiers aient été faits pour satisfaire les conditions de la Région (notamment le ratio fonctionnement/équipement). Cette année, la Région finance majoritairement cet AAP : à hauteur de 83,4%, tandis que l'ANR cofinance à hauteur de 16,6%.

Thomas Chambrion et José-Luis Jaramillo présenteront leurs projets respectifs à la Région dans une semaine.

2. Approbation du compte-rendu de Conseil de Laboratoire du 16 janvier 2025

Aucune modification n'est demandée pour ce compte-rendu, le conseil l'approuve à l'unanimité.

3. Soutien à la recommandation du CS de l'INSMI concernant les « keylabs »

Le Conseil Scientifique (CS) de l'INSMI a adopté le 28 janvier 2025 une recommandation au sujet des « keylabs ». Le soutien à cette recommandation du CS a ensuite fait l'objet d'échanges entre DU et il s'avère que cette motion a été signée par bon nombre des directrices et directeurs d'UMR ou de fédérations de recherche : notamment, les directeurs de l'IMB, du LMB et de la fédération « BFC-Math » ont tous trois signé cette motion.

D'après Gwénaél Massuyeau, le moratoire du CNRS est juste une pause et non un abandon des « keylabs », et il semblerait que ce sujet fasse toujours l'objet de discussions entre les universités et le CNRS. Gwénaél Massuyeau a donc transmis cette motion aux membres du conseil de laboratoire pour discussion, suivie d'un vote pour le soutien de la recommandation de l'INSMI. Aucune question ni remarque n'ont été formulées, et les membres du conseil votent favorablement pour le soutien à cette recommandation à l'unanimité.

Le Directeur conclut en indiquant qu'il a exprimé ses inquiétudes auprès de Mme Sarti (Directrice Scientifique Adjointe de l'INSMI) et à Nadine Millot (VP Recherche d'UBE) quant à ce projet de mise en place de « keylabs ».

4. Vote du budget 2025 modifié de l'IMB

Le budget prévisionnel provisoire de l'IMB pour 2025 a été voté lors du conseil de laboratoire du 16 janvier 2025. Ce budget a été modifié suite à la réception du reste des crédits FEI CNRS et en tenant compte de l'instruction de 2024 relative à l'harmonisation des achats divers au sein de l'Université de Bourgogne. Cette note interne stipule notamment que « Sont autorisés les petits achats de cafetière, réfrigérateur, four micro-onde... dans la limite d'un montant très raisonnable. L'achat des consommables reste à la charge des personnels dans le cadre de leur consommation personnelle ».

Afin de rendre plus accueillants les séminaires et colloquium, les responsables de ces évènements scientifiques sont autorisés à se servir en café et biscuits secs, en veillant à une certaine modération. Aussi, une ligne pour les produits d'accueil (café, biscuits, eau, jus de fruits...) pour les séminaires et le colloquium (1000€) est prévue côté UBE.

La direction propose de maintenir l'achat du café par le laboratoire, tout en réduisant la consommation. À cet effet, une affiche prônant une consommation limitée sera prochainement mise en salle café. De ce fait, une enveloppe de 2000€ (côté CNRS) est dédiée à l'achat de café pour la cafetière salle 218 (700€ pour les produits d'entretien et 1300€ pour les paquets de café).

Pour information, voici la consommation de paquets de café :

- en 2023 : 119 paquets,
- en 2024 (incluant une réserve de café pour le début d'année 2025) : 150 paquets

Le montant du paquet de café est actuellement de 15€ HT le paquet d'un kilo (le prix du paquet a augmenté de 40%).

Dans un tout autre registre, la même note interne de l'Université de Bourgogne que celle mentionnée plus haut stipule que « le financement des inscriptions HDR est possible, selon la politique du laboratoire, pour le personnel de l'UB et pour les HDR soutenues à l'UB ». Cette année, deux EC de l'IMB soutiendront leur HDR. Thomas Chambriion serait donc favorable au financement de l'inscription de ces HDR (400€/inscription) si le conseil y est favorable. Il rappelle que l'augmentation du nombre d'HDR favorise l'augmentation du nombre d'allocations de thèse.

Une ligne budgétaire a été ajoutée d'un montant de 3600€ pour financer deux gratifications de stage (environ 2x3 mois). Ce montant est indicatif et sera modifié en fonction des besoins. Contrairement à cette année, le CNRS avait l'an dernier donné un financement pour deux gratifications de stage, mais une seule gratification avait été financée. Gwénael Massuyeau a déjà reçu trois demandes de gratification. Le comité de direction étudiera les demandes et effectuera un classement.

Par ailleurs, la note interne de l'UB précise aussi que l'achat de cadeaux et le financement de pots de soutenance ou de départ ne sont pas autorisés, mais des cagnottes peuvent être ouvertes.

Côté CNRS, la ligne pour les missions des personnels administratifs et techniques a été augmentée de 350€ pour couvrir des frais de déplacement pour formation au bénéfice de Francis LEGER.

Cette année, le budget qui était dédié pour couvrir le buffet de la journée scientifique ainsi que l'enveloppe pour le restaurant du SAFT ont été supprimés. En effet, l'université n'autorise que 20€ par personne et par an. De ce fait, le budget pour le financement du buffet de fin d'année est conservé côté CNRS.

L'ensemble des membres du conseil de laboratoire vote favorablement à l'unanimité pour ce budget.

Gioia Vago souhaiterait savoir quand les crédits SE manquants du CNRS seront versés à l'IMB.

Gwénaël Massuyeau répond que le « service voté » est terminé et que, donc, le reste de la subvention devrait être versé certainement prochainement par l'INSMI. Aucune date n'a été communiquée pour le moment.

5. Possibilités de financement des inscriptions en HDR par le laboratoire

Comme évoqué précédemment dans la discussion sur le budget, Gwénaël Massuyeau et Thomas Chambriion proposent de voter en faveur du paiement des frais d'inscription des HDR pour les membres permanents de l'IMB (personnels UBE ou CNRS) qui soutiennent à l'école doctorale Carnot-Pasteur. L'ensemble des membres du conseil vote favorablement à l'unanimité pour cette proposition.

6. Possibilités d'équipement de la Bibliothèque avec les Ressources Propres Banalisées (RPB) du CNRS

Les RPB du CNRS représentent les reliquats de contrats échus qui sont reconduits d'une année sur l'autre. Cette année, le CNRS a pris la décision de prélever 10% sur ces crédits, car la Cour des comptes a observé que le CNRS a des crédits « dormants ». Ce pourcentage n'est pas prélevé sur cette enveloppe si l'unité justifie auprès du CNRS d'un projet de dépenses sur les trois prochaines années. N'ayant pas établi ces dépenses prévisionnelles pour 2025, l'IMB s'est donc vu prélever 10% de ses RPB. Toutefois, des dépenses

exceptionnelles peuvent être engagées sur les crédits restants.

Ainsi, José-Luis Jaramillo (responsable scientifique de la Bibliothèque de l'IMB) présente la demande faite par la Bibliothèque pour un projet d'équipement. Noémie Perrin, responsable de la Bibliothèque, avait déjà formulé une demande d'achat de sièges en 2023 et 2024 mais le laboratoire n'avait pu honorer cette dépense. Entre temps, le projet a évolué vers l'aménagement d'un espace « discussion » pour répondre au besoin d'un espace de confort et de convivialité pour les chercheurs et les étudiants. L'idée est également de rendre la bibliothèque plus attractive. Ce projet concerne la salle du fond ; il consiste à déplacer des rayonnages et installer du mobilier dans l'espace ainsi libéré.

La proposition faite est donc la suivante : tout d'abord, retirer deux rayonnages dans la salle du fond pour isoler l'espace détente-discussion de la salle de lecture (absence de porte entre les deux salles) ; puis, revoir le stockage des revues (par la sélection des revues très lacunaires et bien conservées au niveau national, à proposer en don au RNBm, puis la réorganisation des collections et archivage dans la salle à l'entresol de l'aile A) ; ensuite, achat de mobiliers à prévoir (1 grand tableau, 4 fauteuils de lecture, 2 tables basses, 2 éclairages) pour un coût total d'environ 7350€.

Abdessamad Barbara demande si la salle sera insonorisée.

José-Luis Jaramillo répond qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit insonorisée sachant que les personnes qui travailleront dans la Bibliothèque seront très loin de cet espace de « discussion ».

Gwénaél Massuyeau confirme qu'en effet cet espace sera éloigné des étudiants et par conséquent ils ne seront pas dérangés.

Gioia Vago précise que dans certaines universités des boxes existent pour discuter.

Gwénaél Massuyeau propose de demander au service patrimoine l'achat d'une porte.

Christian Klein est surpris par ce projet. Selon lui, un lieu de discussion n'a pas sa place dans une Bibliothèque qui doit être un espace calme.

Gwénaél Massuyeau propose d'accepter la proposition faite par les responsables de la Bibliothèque, proposition qu'il soumet au vote du conseil.

L'ensemble des membres du conseil vote favorablement cette proposition, à l'unanimité moins une abstention.

7. Préparation des DOM : demande de postes pour 2026

Pour 2026, concernant les postes d'enseignants-chercheurs, seul le poste de Michele Triestino sera disponible. En effet, il quitterait l'IMB au 1^{er} septembre 2025. Son épouse et lui ont obtenu chacun un IUF, et obtiendraient chacun un poste de professeur à l'Université d'Aix-Marseille.

Gwénaél Massuyeau propose de demander lors des prochains DOM un poste dans la section et dans le profil de recherche de Michele Triestino. Il préparera l'argumentaire. Rémi Coulon et François Le Maître se chargeront de la rédaction de la fiche de poste.

Les DOM se dérouleront au printemps et les décisions seront communiquées en juillet par l'UBE.

Par ailleurs, Gwénaél Massuyeau propose de redemander cette année le poste gelé en section 26 avec le même profil que l'an passé, si le conseil est d'accord : « Statistique appliquée et mathématique de la santé », et d'attendre une possibilité de CPJ sachant que le profil de la CPJ pourrait être rediscuté plus tard. Les

besoins sont réels. Cette demande est encore plus justifiée suite à l'absence prolongée de Franz Chouly. Ce dernier a demandé un détachement jusqu'en 2027, qui ferait suite à sa disponibilité.

Hervé Cardot rappelle que le poste de Jean-Baptiste Caillau et celui de Franz Chouly étaient deux postes de professeur qui avaient la responsabilité du MIGS. Il manque en urgence une personne pour prendre la responsabilité de ce master ; c'est la raison pour laquelle il ne serait pas favorable à une CPJ.

Gwénael Massuyeau précise qu'une CPJ pourrait être responsable du MIGS : certainement pas la première année, mais possiblement les années suivantes.

Hervé Cardot propose d'ajouter dans la fiche de poste de ce PR26, après la mention « calcul scientifique », la précision « dans le domaine de la santé », et d'ajouter dans la partie enseignement « responsabilité du master MIGS ».

Aussi, le Directeur soumet au vote la proposition suivante : resoumettre à la gouvernance d'UBE la fiche de poste de l'an dernier, en ajoutant dans la partie enseignement « avec un fort investissement dans le master MIGS ».

Les membres du conseil votent à l'unanimité pour cette proposition.

Concernant les postes de BIATSS, deux possibilités seraient envisageables pour le poste de gestionnaire laissé vacant par Nadia Bader : sa mise au mouvement interne, ou bien le renouvellement du contrat de Damien Hagedé assorti d'une demande de création de poste en BOE (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi) pour une prise de fonction au 1^{er} septembre 2026.

Gwénaël Massuyeau et Anissa Bellaassali proposent la seconde possibilité, que l'ensemble des membres du conseil approuve à l'unanimité.

La séance est levée à 16h20